



CAEN SUD GR, Association sportive

Marie

8 rue des Ecoles

14540 SOLIERS

Tél: 06 77 80 82 00 ou 07 86 02 80 24

[bureaucaensudgr@gmail.com](mailto:bureaucaensudgr@gmail.com)

[www.caensudgr.com](http://www.caensudgr.com)



## Inscriptions - Saison 2024/2025

### Documents remis pour inscription :

- Dossiers inscription
- Règlement intérieur en 2 exemplaires

### Pièces à fournir OBLIGATOIREMENT lors du premier cours :

- 1 photos d'identité
- Un certificat médical de moins de 3 mois
- Le dossier d'inscription complété et signé
- Une copie de l'assurance responsabilité civile
- Le règlement intérieur signé par les parents et l'enfant
- (2 exemplaires : 1 pour vous, le second pour le club)

### **Les cours débuteront le mardi 2 septembre 2024.**

Les entraînements auront lieu jusqu'au dernier samedi précédant les vacances scolaires. Les horaires et lieux d'entraînement pourront être modifiés compte tenu des nouvelles inscriptions à venir.

**Les entraînements du samedi peuvent être annulés en raison de compétitions selon le calendrier national de la FFGym.**

### Les tarifs 2024/2025

<b>FORFAITS</b>		
<b>Eveil &amp; Loisirs</b>		
Eveil	Dès 2 ans	165€
Baby gym	Dès 4 ans	165 €
Loisirs	Dès 6 ans	180 €
<b>Compétitions*</b>		
Pré-compétition		210 €
TFA		245 €
TFB		
Régionales		
Nationales		
<b>Adultes</b>		
		110 €
<b>Horaires aménagés</b>		
Collège sacré cœur Caen		270 €

### Inscriptions multiples au sein d'un même foyer :

20€ de remise forfaitaire sur l'ensemble des cotisations

### \* Groupes Compétitions :

#### **La présence de votre enfant y est obligatoire.**

- 1) Chaque gymnaste en groupe compétition doit avoir ses propres poids à chaque cours, pas de jogging sauf en hiver, pas de short fluide et une brassière de sport sous le tee-shirt La présence de votre enfant est OBLIGATOIRE.
  - 2) Le port du tee-shirt du club est OBLIGATOIRE lors des compétitions.
  - 3) Le port du justaucorps sur le praticable est OBLIGATOIRE.
  - 4) La présence de votre enfant est obligatoire **aux galas**
- Il vous sera loué par le club au prix de 10€. Cette location n'est pas incluse dans l'adhésion.

#### **\* horaires aménagés :**

2 créneaux en supplémentaires en collaboration avec le collège Sacré-Cœur à Caen, il faut que votre enfant soit scolarisé dans le collège au moment de l'inscription.

**Vous venez d'inscrire votre Enfant à la section GR :**  
**Afin d'assurer le bon fonctionnement de la section, plusieurs règles sont à respecter.**

## **I / INSCRIPTION**

- Les inscriptions se feront chaque année dans le courant du mois de septembre. Elles seront à reconduire chaque année.
- Les adhérents de la saison précédente seront prioritaires.

## **II / COTISATION**

- Une cotisation annuelle fixée par le Bureau sera demandée dès l'inscription. Elle est en fonction des heures effectuées par l'enfant selon son niveau d'affectation choisi par l'entraîneur, en fonction de sa capacité sportive
- -cotisation inclue la licence.

## **III/ ENTRAÎNEMENTS**

- Un planning a été mis en place en début de saison avec l'entraîneur et le Bureau, il sera arrêté chaque année. Le gymnaste et sa famille en sont informés dès l'inscription.
- Le respect de la politesse envers l'entraîneur doit être tenu.
- Pour s'entraîner dans de bonnes conditions, un gymnaste doit avoir les cheveux attachés et être vêtu de vêtements sportifs adaptés à cette discipline. Les bonbons ou chewing-gum...sont interdits, bijoux proscrits, pendentif d'oreilles interdits.
- Le bon fonctionnement du groupe dépend de l'investissement de chacun et du respect des engagements pris ; il est donc important que votre enfant puisse assister à toutes les séances d'entraînement (sauf cas de force majeure) et qu'il respecte les horaires définis pour sa catégorie de gymnaste. En cas d'absence (maladie, autre cas revêtant un accès de gravité) merci de prévenir l'entraîneur ou un membre du Bureau suffisamment tôt pour qu'il ne soit pas dans l'obligation de s'inquiéter.
- Chaque gymnaste doit systématiquement avoir dans son sac de sport une bouteille d'eau (qui sera personnelle et qui ne devra pas être transmise à un autre gymnaste), pansements, si cheveux longs, élastiques et barrettes.
- Les affaires personnelles devront être marquées au nom du gymnaste. Survêtement, gilet, demi-pointes...
- L'association CAEN SUD GR décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets appartenant aux adhérents à l'intérieur des salles ou gymnases.
- Le rangement des salles ou gymnases est impératif, le matériel de l'Association, mis à disposition des adhérents doit être rassemblé et mis dans les sacs de rangement.

## **IV/ COMPETITIONS**

- Le calendrier vous sera communiqué dès réception des différentes dates par Le Bureau.
- Dans le cas d'un changement de date indépendant de notre volonté, vous serez immédiatement prévenus.
- En compétition, les gymnastes évoluent en justaucorps cela est obligatoire. Pour les enchaînements individuels, chaque gymnaste peut choisir sa tenue, pour les « ensembles » la tenue du groupe est choisie en concertation avec l'entraîneur.
- L'entraîneur peut former des ensembles ou duos, l'assiduité aux cours est impérative. En cas d'absence, l'entraîneur devra être directement prévenu dans un délai raisonnable avant la compétition de façon qu'il puisse réviser son organisation.
- Toute compétition (individuelle – duo – ensemble et coupe formation) engendre des frais en cas de non-présentation du gymnaste.

## V/ L'ENTRAÎNEUR

- L'entraîneur devra respecter les horaires définis, il arrivera avant le cours afin de se mettre en tenue, de préparer la sono et mettre à disposition aux gymnastes les engins. Votre enfant est sous la responsabilité de l'entraîneur du début du cours jusqu'à son départ. Nous vous remercions de respecter les horaires de fin d'entraînement.
- Le matériel de sonorisation et les engins sont la propriété de l'Association CAEN SUD GR. Ils devront être restitués au club en fin d'année scolaire, soit fin juin. Ils sont sous la responsabilité des gymnastes à qui ils sont confiés.
- L'entraîneur est engagé sous contrat de travail pour une durée minimum d'un an. Il assurera les entraînements et les compétitions.
- Merci de prévenir le club de tout changement d'adresse ou téléphone ; l'entraîneur doit pouvoir vous joindre à tout moment pour un changement de dernière minute ou un incident même mineur avec votre enfant.
- D'une manière générale, n'hésitez pas à contacter un membre du bureau pour toute question concernant la section.

### **Vos correspondants :**

Aurélie BEREL Présidente [bureaucaensudgr@gmail.com](mailto:bureaucaensudgr@gmail.com)  
et Léa DUVEY Entraîneur [entraîneurcaensudgr@gmail.com](mailto:entraîneurcaensudgr@gmail.com)  
Tél : 06 77 80 82 00 ou 07 86 02 80 24  
Internet : [www.caensudgr.com](http://www.caensudgr.com)  
Facebook : Caensudgr Soliers  
Instagram : Caensudgr

Nom :

A : ----- le -----

Signature du parent et de l'enfant suivies de la mention « lu et approuvé »

\* Si vous souhaitez faire partie du bureau, n'hésitez pas à nous en faire part.